

Géothermie : espoirs de forte croissance en moyennes puissances

En géothermie, en solaire thermique et en pompe à chaleur, la production énergétique française devrait passer d'un total de 1,8 Mtep en 2010 à 3,2 Mtep en 2020 et à 5,3 Mtep en 2030. C'est ce qui ressort d'un "Livre Blanc" que le Syndicat des EnR publiera en janvier prochain et que Jean-Louis Bal, président du syndicat, a présenté la semaine dernière à Paris lors des Journées de la géothermie. En France, avec notamment une progression "fulgurante" des ventes de PAC géothermiques de plus de 50 kW, la géothermie vit aujourd'hui "un moment important", a estimé Christian Boissavy, président de l'Association française des professionnels de la géothermie, lors des ces Journées de la géothermie. Pour ces puissances supérieures, a indiqué Hervé Lautrette (de la société d'ingénierie Burgeap), on sera, en 2012, en ligne avec les objectifs du "Grenelle", ce qui ne sera pas le cas en PAC géothermiques individuelles. Pour sa part, Claude Mugnier, directeur commercial Habitat de Ciat, a confié que sa société était "de plus en plus consultée" pour des PAC géothermiques destinées aux marchés du collectif et du tertiaire. On pourrait assister dans les années qui viennent, a estimé de son côté David Bonnet, président de l'Afpac, à un "fort" développement des petits réseaux géothermiques de chaleur d'éco-quartiers intégrant des PAC. Pour sa part, M. Boissavy s'attend à une croissance des réseaux de chaleur géothermiques dans les prochaines années, mais surtout pour ceux n'alimentant que "1000 à 1500 logements", particulièrement dans les écoquartiers. Cependant, a nuancé Bruno Marsaud (de la société d'ingénierie Antea Group), les projets de réseaux de chaleur géothermiques ont quand même "du mal à émerger" et une plus grande "volonté politique" des collectivités territoriales est aujourd'hui nécessaire. En construction de logements, a dit pour sa part M. Mugnier, les PAC géothermiques se développent dans le secteur social, mais, pour des raisons de coût, elles ne sont "pas trop à leur place" dans le secteur privé. < En logement neuf du secteur privé, il y a un énorme gisement potentiel pour la géothermie, car les promoteurs seraient ravis d'en faire, mais, à cause du coût, jugé trop élevé, quasiment aucun projet ne se fait >, a expliqué Jérôme Mathieu (du BET S2T).

Génie climatique : détérioration de la conjoncture en Ile-de-France

L'écart entre les proportions d'entreprises franciliennes de génie climatique et d'isolation estimant leur activité en hausse ou en baisse au troisième trimestre 2011 aboutit à un solde négatif de - 27% (contre + 11% au trimestre précédent). C'est ce qui ressort de la dernière enquête trimestrielle de conjoncture de la Fédération française du bâtiment du "Grand Paris". Les opinions exprimées par les entreprises franciliennes de génie climatique et d'isolation font apparaître une tendance bien orientée, au troisième trimestre 2011 (par rapport à la même période de l'an passé), pour l'ensemble de l'activité, ainsi qu' en locaux non résidentiels, en entretien, en carnet de commandes et en effectifs. Par contre, la tendance est plutôt mal orientée en logement neuf, en prévision de prix et en trésorerie. La FFB parle, à propos de ces entreprises franciliennes de génie climatique et d'isolation, de "forte baisse" d'activité au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, ainsi que de perspectives également "en forte baisse" au quatrième trimestre 2011 par rapport au deuxième trimestre de cette année, avec des perspectives particulièrement mauvaises en construction neuve. Pour le quatrième trimestre 2011, le solde (prévisionnel) est négatif pour l'activité du génie climatique et de l'isolation : - 14% (contre - 6% lors de la précédente enquête voilà trois mois).

Chauffage : nécessité d'un "signal prix" pour réussir le Grenelle

Relative aux consommations d'énergie pour le chauffage électrique, gaz ou fioul du parc résidentiel, une récente étude du Cired pour le CGDD (Commissariat général au développement durable) vient de juger que l'obligation de rénovation "paraît être le seul instrument propre à surmonter le dilemme propriétaire-locataire". L'étude recommande de maintenir jusqu'en 2020 au moins le CIDD et l'EcoPTZ et de mettre en œuvre "rapidement" des mesures supplémentaires "ambitieuses". Au CGDD, on insiste sur la nécessité d'un "signal prix" (comme la Contribution Climat Énergie) de nature à limiter "l'effet rebond" (autrement dit, les ménages augmentant leur confort thermique après une rénovation), cet "effet rebond" pouvant effacer de 5 à 50 % les économies d'énergies espérées au départ. Le CGDD admet que les politiques actuelles "ne suffisent pas" à atteindre les objectifs du Grenelle. < Les instruments existants (RT, EcoPTZ, CIDD) n'ont qu'un effet mesuré>, concède-t-on au CGDD. Avec des mesures nouvelles, comme par exemple une Contribution Climat Énergie ou une obligation de rénovation à l'occasion d'une mutation, des économies supplémentaires seraient certes obtenues, mais elles ne permettraient "toujours pas" d'atteindre les objectifs fixés.